

JUIN 2026



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SYNDICALISME : C'EST QUOI LE RAPPORT ?

La vague de chaleur extrême que nous traversons en ce moment nous le rappelle de plein fouet : le dérèglement climatique n'est plus une lointaine projection, c'est notre réalité quotidienne sur les voies, dans les bureaux et lors de nos trajets. Face à cette urgence, l'UNSA-Ferroviaire ne se contente pas de longs discours. Depuis près de 10 ans, nous menons une bataille syndicale méthodique pour concilier justice sociale, pouvoir d'achat et transition écologique.

S'ADAPTER AUX FORTES CHALEURS : PROTÉGER LES AGENTS SUR LE TERRAIN

La canicule actuelle met en lumière les lacunes de l'entreprise. L'adaptation des infrastructures, des bâtiments et des matériels est désormais impérative.

L'UNSA-Ferroviaire réclame de toute urgence :

1. L'INTÉGRATION DES FORTES CHALEURS DANS NOS CONDITIONS DE TRAVAIL,

à l'image de ce qui existe déjà dans le secteur du BTP.

2. UNE TRANSPARENCE TOTALE SUR LA SANTÉ AU TRAVAIL,

notamment concernant les accidents subis par nos collègues et les salariés des sous-traitants

3. DES INVESTISSEMENTS STRUCTURELS MASSIFS DANS LES GARES

portés par SNCF Gares & Connexions (stationnements vélos sécurisés, intermodalité réelle) pour accompagner le changement.

LE FORFAIT MOBILITÉ DURABLE : UNE VICTOIRE HISTORIQUE DE L'UNSA

Seule organisation syndicale à avoir porté ce combat sans relâche dès 2015, l'UNSA-Ferroviaire a négocié et obtenu un accord FMD ambitieux, aujourd'hui pleinement opérationnel. Face à une direction longtemps immobile et à d'autres organisations syndicales qui ont tenté de s'y opposer, notre ténacité a payé. En avril 2023, nous avons validé ce dispositif qui se situe bien au-dessus des pratiques de la majorité des entreprises en France.

Aujourd'hui, ce sont déjà plus de 60 000 cheminotes et cheminots qui en bénéficient au quotidien.

Concrètement, le FMD c'est quoi ?

1- 400 € par an d'allocation pour vos trajets domicile-travail en vélo, trottinette ou covoiturage.

2- 150 € d'aide à l'achat pour les primo-accédants à un vélo mécanique ou électrique.

3. Une prise en charge à 75 % de vos abonnements de transports publics, loin devant le minimum légal de 50 %.

4. Jusqu'à 800 € par an d'aides cumulables, un soutien massif pour le budget des agents face à l'inflation.

De la Bretagne à l'Alsace, en passant par Lyon et Marseille, les témoignages des collègues le prouvent : le FMD transforme durablement vos habitudes de transport, améliore notre santé, préserve votre portefeuille et fait du bien à la planète.

RSE ET DURABILITÉ : POUR UNE SNCF « ENTREPRISE À MISSION »

Mais l'UNSA-Ferroviaire voit plus loin. La transition écologique ne peut se limiter à des rapports techniques rédigés par des cabinets de consultants. C'est pourquoi nous défendons ardemment le passage du Groupe SNCF sous le statut juridique d'Entreprise à Mission, à l'image de La Poste ou de la MAIF.

Qu'est-ce que ça changerait ?

Devenir une Entreprise à Mission, c'est inscrire dans les statuts juridiques de la SNCF que sa priorité n'est pas la rentabilité financière à court terme exigée par Bercy, mais son utilité sociale et environnementale. Sa « raison d'être » devient une véritable feuille de route légale et contraignante. Ce statut permettrait de :

1. PROTÉGER LE SERVICE PUBLIC :
sanctuariser la contribution du rail à la décarbonation et à la cohésion des territoires face aux logiques de filialisation et de privatisation.

2. PROTÉGER LES CHEMINOTS :
imposer la prise en compte des critères sociaux (droits humains, égalité, droit syndical, santé au travail) au même niveau que les résultats comptables.

La SNCF doit assumer cette responsabilité publique et cela commence par ses propres salariés ! L'UNSA-Ferroviaire a été la première organisation syndicale à interpeller le groupe sur l'application des directives européennes de durabilité (CSRD et CS3D). Nous exigeons que les salariés et leurs représentants soient associés à l'élaboration de ces indicateurs stratégiques. La durabilité de notre entreprise doit se construire avec ceux qui font rouler les trains, pas contre eux.

L'UNSA-FERROVIAIRE : UN SYNDICAT ENGAGÉ

La planification écologique ne réussira que si elle est socialement juste et construite avec les travailleurs. En obtenant la reconduction du FMD en 2025 puis en 2026, en défendant de nouveaux droits en Conseil d'Administration et dans les CSE, l'UNSA-Ferroviaire prouve qu'elle est le véritable moteur de la transition écologique à la SNCF. Soutenir l'UNSA-Ferroviaire, c'est choisir une transition écologique concrète, protectrice et juste !

Pour toute question ou pour vous faire accompagner dans votre demande FMD, contactez vos délégués de proximité.